TARIFS

Au 1er juin 2024

À VOTRE CHARGE :

❖ **TARIF JOURNALIER HÉBERGEMENT**

77,65€ + 6,49€ (ticket modérateur)

Soit 84,14€

(TARIF JOURNALIER – de 60ans*) : 92,39€

❖ **POSSIBILITÉ WIFI**

- 2€ par jour
- 5€ par mois
- 60€ par an

À LA CHARGE DES AUTRES INSTITUTIONS :

❖ **TARIF JOURNALIER DÉPENDANCE**

Pris en charge par le Conseil Départemental du Nord

- GIR 1 et 2 = 22,97€
- GIR 3 et 4 = 14,57€

❖ **TARIF JOURNALIER SOIN**

Pris en charge par l'Agence Régionale de Santé

- Hébergement permanent = 50,83€
- Hébergement temporaire = 34,02€

Services aux accompagnants

PETIT DÉJEUNER

4,00 €

REPAS DU MIDI OU DU SOIR

8,50 €

***Avant 60 ans**, le demandeur doit solliciter une dérogation d'âge auprès du Conseil Départemental du Nord

De 60 à 65 ans, il faut une reconnaissance d'inaptitude (soit un taux d'incapacité reconnu par la MDPH ou une pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie)

CENTRE HOSPITALIER DE WATTRELOS
03.20.66.40.00

Version 01/06/2024